



DEMANDE D'ACHAT DE CONCESSION FUNÉRAIRE

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Domicilié (e) :

Domicilié(e) :

Téléphone :

Service des cimetières
Tél : 04.94.19.67.00

SOLICITE AUPRÈS DE LA COMMUNE DE PUGET-SUR-ARGENS (83) L'ACHAT D'UNE CONCESSION DE TERRAIN DU CIMETIÈRE :

- PLEINE TERRE – durée 30 ans = 450,00 €
- CAVEAU 4 places – durée 50 ans
Terrain : 1 200,00 € + caveau = 2 225,86 € soit 3 425,86 €
- CAVEAU 6 places – durée 50 ans
Terrain : 1 800,00 € + caveau = 3 338,78 € soit 5 138,78 €
- COLOMBARIUM – durée 15 ans = 100,00 €
- COLOMBARIUM – durée 30 ans = 200,00 €

<input type="checkbox"/> COLLECTIVE Pour y fonder sa sépulture et celle des personnes figurant ci-contre (aucune autre inhumation n'y sera autorisée)
<input type="checkbox"/> FAMILIALE	Pour y fonder sa sépulture et celle des membres de sa famille (la concession revient en indivision après le décès du ou des concessionnaires).
<input type="checkbox"/> INDIVIDUELLE	Elle est destinée à la seule inhumation du concessionnaire – aucune autre personne ne pourra l'être.

CONDITIONS D'ACHAT :

- Avoir un domicile sur la commune de Puget-sur-Argens
- Décédé sur la commune de Puget-sur-Argens
- « Il ne peut y avoir qu'un seul acquéreur par concession... » (Extrait de l'article 35 du règlement du cimetière)

PIÈCES JUSTIFICATIVES :

- La présente demande complétée et signée
- 1 justificatif de domicile à l'adresse du demandeur, de moins de 3 mois
- Carte nationale d'identité du demandeur
- Règlement par chèque(s)* à l'ordre de **régie de recettes des concessions et caveaux funéraires**

* pour l'achat d'un caveau, merci d'établir : 1 chèque pour le terrain – 1 autre chèque pour le caveau (voir les tarifs ci-dessus)

Fait à Puget-sur-Argens, le

Signature
(précédée de la mention « LU et APPROUVÉ »)